

Saint-Laurent des Combes

Bulletin municipal n°2 - 4^{ème} trimestre 2008



Déjà plus de six mois... C'est d'un côté beaucoup, tant j'ai l'impression qu'il s'est passé des tas de choses pendant ces premiers mois de mandat, et en même temps c'est peu, tout juste un douzième du mandat !

C'est que j'ai déjà appris beaucoup de choses, et que j'en ai encore beaucoup plus à apprendre. Les compétences communales, quelques réduites qu'elles soient du fait des transferts à la Communauté de Communes sont vastes et traitent de domaines dans lesquels, pour la plupart, j'ai tout à apprendre.

Je cite en vrac : l'entretien de la voirie, des terrains et des bâtiments communaux, la gestion de l'état civil, l'urbanisme, avec en particulier la délivrance des certificats d'urbanisme et des permis de construire, la comptabilité publique, la gestion du personnel communal, l'organisation des élections (les prochaines étant les prud'homales, le 3 décembre prochain).

Je passe sur la fonction d'officier de police judiciaire, que j'espère ne jamais avoir à mettre en pratique !

Pour éviter de faire des bêtises, je dois donc d'abord m'informer : auprès des collègues, auprès des services de l'état et des autres collectivités, et bien sûr sur Internet – source d'information aujourd'hui incontournable.

Ensuite, le maire ne pouvant tout faire, je dois déléguer :

D'abord au personnel communal. Je profite de cet éditorial pour dire toute ma reconnaissance à Annie dont les 35 ans d'expérience comme secrétaire de mairie me sont d'un grand secours, et à Rod dont la gentillesse n'a d'égal que l'efficacité à assumer des tâches parfois ingrates.

Ensuite aux adjoints et aux conseillers, qui ont tous reçu des délégations et qui doivent pouvoir prendre le relai lorsque mes obligations professionnelles m'obligent à m'absenter. Lorsque j'ai accepté d'être candidat à la mairie, je l'ai fait en précisant que je comptais sur l'implication de tous. Nous sommes une équipe jeune, c'est un gage de dynamisme, mais nous sommes tous actifs... Nous nous attachons à compenser la disponibilité par l'énergie et l'efficacité collective.

Nous avons décidé de faire paraître ce bulletin plusieurs fois par an. Les plus optimistes tablent sur un numéro tout les deux mois, les plus pessimistes sur un par an... Gageons que la réalité se situera entre les deux, mais quoiqu'il en soit ce bulletin nous semble indispensable pour vous expliquer ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons. Nous espérons donc que vous trouverez dans cet opuscule de quoi satisfaire votre légitime curiosité.

Mais la communication ne doit pas fonctionner à sens unique, car nous avons absolument besoin de vos idées et de vos avis pour alimenter nos réflexions. Plusieurs moyens s'offrent à vous pour se faire : la boîte à lettre de la mairie n'est pas réservée au facteur, vous pouvez y glisser vos missives. Vous pouvez également venir nous voir à la mairie dont les horaires d'ouvertures vous sont rappelés en dernière page. L'affluence restant jusque là modérée, je reçois sans rendez-vous. Profitez-en ! Enfin je vous rappelle que les réunions du conseil municipal sont publiques. N'hésitez donc pas à pousser la porte pour venir assister aux débats, nous faire part de vos remarques ou nous poser des questions. Quel que soit le moyen que vous choisirez pour vous exprimer, soyez assurés que nous apprécions votre initiative.



● François GIRET

Né le 19 janvier 1975 François Giret est titulaire d'un bac S et a accompli son service militaire dans la police nationale en région parisienne. Amateur de chasse, de sports mécaniques, il œuvre aussi pour la préservation des paysages typiques de nos campagnes mais sa vraie passion est l'athlétisme. Ce compétiteur acharné d'entraînement à raison de cinq fois par semaine a pour objectif de se qualifier au championnat de France de dix km avec un record personnel de 34 mn 26. François fait partager sa passion par le biais de l'Association Jeunesse Montmorelienne dont il est membre du bureau. Il s'occupe également des entraînements le samedi matin. Le club assure des entraînements le jeudi soir pour les benjamins, le vendredi soir pour les adultes et le samedi pour tout le monde. Des entraînements sont aussi assurés au stade des trois chênes le mardi et le vendredi soir pour les cadets scolarisés à Angoulême. Parmi les 130 licenciés, de nombreux enfants de la commune ont pu découvrir l'athlétisme. Le 4 janvier prochain à 9H30 sur la place de la mairie de notre commune, François organise un entraînement sur route, afin de faire profiter ses élèves de notre relief. La commune a su mettre en valeur ses compétences d'athlète lors des jeux inter villages de Châtignac.



Tout le monde peut assister au Conseil Municipal !



● Réparation du toit de l'ancien préau :

La toiture de l'ancien préau de l'école, qui sert aujourd'hui d'entrée pour la salle communale, doit être réparée d'urgence car un bois de charpente est en train de s'affaisser. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Montauban & Fils au mois d'octobre.

● Installation d'un dispositif d'alarme anti-intrusion :

Suite aux cambriolages de l'atelier communal, survenus aux mois de juillet et de septembre,



le conseil municipal a décidé de faire installer une alarme pour éviter que pareil incident – coûteux pour la commune – ne se reproduise. Le dispositif installé protégera la mairie, l'atelier et la salle communale. C'est l'entreprise CTAT qui a réalisé les travaux au mois d'octobre.

● Mise aux normes des dispositifs de sécurité des bâtiments communaux :

Les normes évoluent, il faut être à jour pour garantir la sécurité



● Cambriolage de l'atelier communal :

Dans la nuit du 24 au 25 juillet, l'atelier communal a reçu la visite de personnes malintentionnées. Il a été vidé de tous les outils utiles au cantonnier ! Le bâtiment étant assuré contre le vol, les matériels dérobés ont été rapidement remplacés à l'identique. Malheureusement, une deuxième visite a eu lieu dans la nuit du 15 au 16 septembre et une partie du matériel a de nouveau été dérobée. Seul le tracteur-tondeuse a été laissé. Afin que ces fâcheux événements ne se reproduisent plus, le conseil municipal a décidé d'équiper l'ensemble des bâtiments d'un dispositif de sécurité afin de faire fuir et/ou d'interdire l'accès à toute personne animée de mauvaises intentions.



● Remplacement de Bertrand Desveaux :

Quatre mois après l'élection, Bertrand Desveaux a décidé de démissionner de ses fonctions de conseiller municipal et de second adjoint. Il s'est expliqué des raisons qui l'ont amené à cette décision dans une missive adressée directement aux habitants. Le conseil municipal déplore cette démission car Bertrand s'était fortement impliqué dans ses délégations. Son action – notamment en ce qui concerne l'entretien des terrains communaux – était reconnue et appréciée par tous. Le conseil municipal respecte cependant cette décision et remercie Bertrand, tout en souhaitant qu'il continue à s'impliquer dans la vie de la commune et du territoire.

L'administration ne nous laissant la possibilité d'organiser des élections partielles que si un tiers au moins du conseil a démissionné, nous allons donc devoir assumer ce mandat à huit au lieu de neuf. C'est un handicap, certes, mais nous ferons tout pour le surmonter de façon à ce que ni les habitants ni la commune n'aient à en pâtir.

Le 7 octobre, nous avons donc élu un nouveau second adjoint, Patrick Chagnaud, qui assumera cette fonction avec l'aide de Dominique Montauban qui a accepté de prendre en charge la gestion de l'employé communal.



● Projet d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique :

Ce projet, qui figure parmi les priorités que vous avez exprimées dans la petite enquête du précédent numéro, a du être lancé rapidement, car sa réalisation doit précéder la réfection de l'enrobé des traverses du bourg, programmée pour le printemps 2008. C'est un projet coûteux, qui ne pourra être réalisé que si le comité d'effacement des réseaux aériens (commission du conseil général de la Charente), qui se réunira le 15 novembre 2008, accepte d'en prendre une partie en charge. Le dossier a été transmis mi-octobre pour instruction, et la décision devrait être connue avant la fin de l'année.



● Programme d'entretien de la voirie 2008-2009 :

Un diagnostic des voies communales a été réalisé par la commission voirie, avec l'aide de Sylvain Marcadier de la DDE. Ce diagnostic a permis d'établir les priorités de travaux pour les deux années à venir. Pour des raisons budgétaires, ce programme de travaux devra cependant être ajusté en fonction de la décision prise pour l'effacement des réseaux. Si tout se passe comme prévu, un kilomètre de voies devraient être refaites entièrement, tandis qu'un autre kilomètre fera l'objet de réparations.

● Réfection du plancher de la salle communale :

Le plancher de la salle communale donne des signes de faiblesse... La faute aux termites qui s'en sont régalées, probablement pendant plusieurs années, avant que nous détections leur activité ! Maintenant que le détermitage est effectif, il faut le refaire rapidement avant qu'il ne se dérobe malencontreusement sous le talon d'une danseuse avec les conséquences que l'on peut imaginer. Sa réfection sera programmée en 2009, si le budget de la commune et les subventions que nous pourrions trouver le permettent.



dans les bâtiments recevant du public. Ainsi les dispositifs de protection incendie (extincteurs, alarme) et de sécurité (signalisation des issues de secours) de la mairie, de l'atelier et de la salle communale ont-ils été mis aux normes.

● Détermitage de la mairie :

Les termites ont attaqué la mairie voilà plusieurs mois. Une mission de détermitage a donc été confiée à une entreprise spécialisée (Sentry-Tech). Cette mission, lancée sous le précédent mandat, suit son cours. Tous les bâtiments communaux sont concernés (mairie, atelier, salle communale). Le procédé retenu, qui consiste à piéger les insectes, devrait contribuer à assainir les bâtiments voisins. Il doit cependant être rappelé à cette occasion que, la commune étant située dans une zone à risque, toute détection de termites doit être déclarée à la mairie.

● Cartes postales :

Il existe une carte postale de Saint-Laurent des Combes... Le saviez-vous ? Cette carte, issue d'un cliché aérien est disponible à la mairie pour la modique somme de 0,50 € l'exemplaire. Nous en offrons une gracieusement à tous les destinataires du présent bulletin.



● Entretien des haies et des lisières :

Plusieurs personnes se sont plaintes du mode d'entretien des haies qui bordent les chemins communaux, et dont la commune est par conséquent responsable. Il est vrai que le type de matériel utilisé (broyeur), et la fréquence de nettoyage pratiquée jusqu'ici (tous les trois ans), ont pour conséquence un aspect visuel peu agréable qui perdure pendant de longs mois. Nous étudions actuellement les différentes possibilités qui nous permettraient d'améliorer la situation : augmentation de la fréquence de taille, utilisation d'un matériel moins agressif, appel aux bonnes volontés... Toutes les idées sont bonnes à prendre. N'hésitez pas à nous faire part des vôtres !



● Télétransmission :

Les échanges entre la mairie et l'administration sont nombreux et coûteux en temps, en papier et en affranchissements. Toutes les délibérations prises par le conseil municipal, en particulier, sont envoyées en trois exemplaires à la sous-préfecture pour être contrôlées avant d'être exécutoires (c'est à dire applicables). Les nouvelles technologies permettent à présent d'échanger ces documents par voie électronique, grâce à la télétransmission. La mairie s'est récemment dotée d'un dispositif de certification, indispensable pour procéder à ces échanges numériques en toute sécurité. Les premières télétransmissions devraient être réalisées avant la fin de l'année. Par la suite les mandats administratifs (paiement) et les titres (recettes) qui transitent obligatoirement par la trésorerie, actuellement sous forme de documents papier accompagnés d'une disquette (si, si !), seront également télétransmis. Ces nouvelles méthodes de travail, qui demandent provisoirement un effort supplémentaire d'adaptation à notre dévouée secrétaire de mairie permettront à terme d'économiser du temps et de l'argent.



Le dimanche 10 Août 2008, votre commune représentée par une équipe de valeureux athlètes a participé aux jeux intercommunaux, organisés par la commune de CHATIGNAC.

Sept équipes du canton se sont donc affrontées durant cette journée dans des épreuves, mêlant aussi bien la force et la vitesse que l'art du déguisement. Au bout du compte, tout le monde peut être fier du résultat, car notre équipe finit sur le podium à la troisième place derrière GUIZENGEARD et CHATIGNAC premier ex æquo. Ces épreuves se dérouleront sur sept ans, pour désigner la meilleure équipe au final.



Merci à tous les participants et participantes pour leur volonté, leur courage, et leur dévouement, ainsi qu'aux organisateurs qui ont fait que cette journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.



● **Résultats de notre enquête du mois de mai 2008 :**

Nous avons dépouillé avec intérêt vos réponses au questionnaire publié dans le premier bulletin municipal. Nous en avons reçu 18, soit environ 20% de la population. Nous remercions ceux qui ont pris la peine de remplir ce questionnaire et nous rappelons aux autres que leurs remarques et leurs suggestions sont toujours les bienvenues, quel que soit le moyen utilisé.

Le classement de vos priorités à l'issue du dépouillement de ce questionnaire s'établit comme suit :

1. Enfouir les réseaux électriques et téléphoniques du bourg.
2. Consolider et ravalement de l'église.
3. Entretien plus régulièrement les voies et les chemins communaux.
4. Ré-aménager de la mairie.
5. Créer d'un lotissement communal.
6. Attirer de nouveaux artisans et/ou entreprises.
Aménager l'ancienne décharge.
7. Créer un columbarium au cimetière.
8. Organiser davantage de manifestations festives ou des manifestations différentes.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce bulletin, certaines de ces priorités ont d'ores et déjà été prises en compte.

D'autres suggestions ont également été formulées :

- > Améliorer la visibilité du carrefour D20/C3.
- > Mettre de la signalisation sur le carrefour D20/C3.
- > Développer les énergies renouvelables.
- > Re-dynamiser le petit commerce de proximité.
- > Respecter les plantations et maintenir les haies.
- > Mettre en place réseau d'échange et de savoir.
- > Organiser une exposition de photos sur le bourg (journée du patrimoine).
- > Organiser une exposition de photos sur les orchidées.
- > Promouvoir le circuit de randonnée auprès des écoles.
- > Baptiser les rues du bourg (rue du 19 mars 1962).
- > Organiser un marché fermier.



Nous continuerons à prendre en compte vos suggestions dans la mesure des possibilités financières de la commune. À nouveau, nous vous remercions pour votre participation qui a permis d'alimenter nos débats lors des conseils municipaux, et qui nous permettront de programmer nos futurs projets en tenant compte de vos avis.

Horaires d'ouverture de la mairie

Le mardi après-midi de 14H00 à 17H00

Le jeudi matin de 9H00 à 12H00

**Le samedi matin de 10H30 à 12H30
(permanence d'élus)**



Numéros utiles

● **Mairie : 05 45 98 28 55 (en dehors des horaires d'ouverture, n'hésitez pas à laisser un message, il y a maintenant un répondeur)**

● **Comité des fêtes : 05 45 78 82 28 ou 05 45 98 27 78**

● **Ecoles : 05 45 98 18 03 (Montboyer)**

05 45 60 34 97 (Saint-Martial)

● **Déchetterie Brossac : 05 45 98 59 26**

● **EDF (dépannage) : 08 10 33 30 16**

● **Pompiers : 18 ou 112**

● **Gendarmerie : 17**

● **Secours médicaux (SAMU) : 15 ou 112**